



ECOLE NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE

**BUREAU DU JURY
D'ORGANISATION DES CONCOURS
DE RECRUTEMENT**

Session 2021

N° 004/BUREAU/JURY

COMMUNIQUE

Conformément aux dispositions de l'arrêté N° **063/ MJGSDH** du **02 novembre 2021** fixant la composition et les attributions du jury d'organisation des concours de recrutement des magistrats, conseillers adjoints de greffes et greffiers principaux, session **d'Octobre et Novembre 2021**, et suite aux travaux de la commission de correction des copies qui ont pris fin le **06 novembre 2021**, le Président du bureau du jury porte à la connaissance des membres du jury, que les travaux du jury d'organisation des concours se poursuivent, pour chaque concours, selon le calendrier ci-après :

A- CONCOURS DE RECRUTEMENT DES MAGISTRATS

- Jeudi **09** décembre **2021** : travaux de la session d'admissibilité ;
- Lundi **13** Décembre **2021** : épreuve orale d'admission ;
- Mercredi **15** décembre **2021** : travaux de la session d'admission.

B- CONCOURS DE RECRUTEMENT DES CONSEILLERS ADJOINTS DE GREFFES

- Samedi **11** décembre **2021** : travaux de la session d'admissibilité ;
- Mercredi **15** décembre **2021** : épreuve orale d'admission ;
- Vendredi **17** décembre **2021** : travaux de la session d'admission.

C- CONCOURS DE RECRUTEMENT DES GREFFIERS PRINCIPAUX

Le jury se réunira le **20** décembre **2021** pour fixer les dates :

- des travaux de la session d’admissibilité ;
- du déroulement de l’épreuve orale ;
- des travaux de la session d’admission.

Le jury rappelle aux candidats qui seront déclarés admissibles que l’épreuve orale portera, pour chaque concours, sur les matières indiquées dans l’arrêté portant ouverture du concours, publié sur le site internet du Ministère de la Justice.

Fait à Libreville, **le 07 décembre 2021**

Le Président du bureau du Jury

Jean Désiré OSSAGA MADJOUE